



LA FEUILLE DE
ROUTE
**TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**
2022 - 2026

13

ORIENTATIONS

Réduire **l'empreinte carbone** des bâtiments résidentiels et tertiaires, de la construction à l'usage

Développer les **énergies renouvelables** notamment locales

Réduire les **inégalités**

Favoriser les **alternatives à la voiture** individuelle dans une recherche d'intermodalité

Favoriser les **circuits courts et locaux**

Favoriser **l'accès de tous à une alimentation saine et durable** en soutenant l'agriculture biologique et en préservant les terres agricoles

Réduire **la production de déchets** et sensibiliser la population au zéro déchet

Préserver **la ressource en eau** en qualité et en quantité

Gérer **les espaces publics durablement** et augmenter **la biodiversité** sur la commune en favorisant les continuités écologiques

Développer et valoriser **l'exemplarité des services** de la ville

Communiquer et former autour **des enjeux écologiques**

Anticiper les **effets du changement climatique**

Favoriser le **tourisme durable**

RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DES BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS ET TERTIAIRES, DE LA CONSTRUCTION À L'USAGE

CE QUE LA VILLE FAIT DÉJÀ

Mise en place d'un logiciel de suivi des consommations énergétiques

Extinction de l'éclairage public dans les quartiers résidentiels la nuit

Diagnostic du patrimoine bâti (Schéma directeur immobilier)

Mise en place de programmeurs de chauffage, remplacement des chaudières et télégestion dans les équipements municipaux

Sensibilisation aux économies d'énergie (Programme Watty à l'école du Kroas Hent)

* Réalisation d'un bilan carbone

Information et aide à la rénovation (« point info habitat » de LTC)

ACTIONS DÉMARRÉES

- » Gérer l'éclairage public dans un souci de sobriété
- » Définir un objectif ambitieux de réduction des consommations d'énergie dans le cadre du schéma directeur immobilier
- » Stimuler via l'OPAH RU la rénovation des appartements au dessus des commerces et ménager un accès indépendant pour la location

ACTIONS À METTRE EN PLACE

- » Étudier la mise en commun des locaux collectifs pour un usage partagé (ex : écoles pendant l'été, ENSSAT le soir, etc)
- » Lutter contre l'éclairage nocturne des bureaux, commerces et enseignes publicitaires

DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES NOTAMMENT LOCALES

CE QUE LA VILLE FAIT DÉJÀ

Utilisation du réseau de chaleur reposant sur la filière bois issue du bocage local

Soutien à la mise en place d'une ferme photovoltaïque il y a 15 ans (privé)

*** Listing des bâtiments communaux susceptibles d'accueillir du photovoltaïque**

*** Soutien aux projets citoyens : mise à disposition de la toiture des ateliers techniques pour la pose de panneaux photovoltaïques par Trégor Énerg'éthiques**

*** Dès janvier 2022, fourniture en électricité verte (garantie d'origine énergies renouvelables) sur 100% du patrimoine de la ville**



** action de la feuille de route déjà réalisée au cours de ce mandat*

ACTION DÉMARRÉE

- » Soutenir les projets d'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur les bâtiments et parkings communaux

ACTIONS À METTRE EN PLACE

- » Organiser des groupements d'achat d'énergie verte pour les habitants
- » Informer les particuliers sur l'installation de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques (intérêt, auto-consommation, etc)

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS

CE QUE LA VILLE FAIT DÉJÀ

Animation des jardins partagés de la Ville de Lannion par les centres sociaux

Visite à domicile d'une conseillère si surconsommation d'énergie constatée lors d'une demande d'aide au paiement des factures

Mise en place d'un tarif social des transports en commun par LTC



ACTIONS À METTRE EN PLACE

- » Favoriser et soutenir les projets d'habitats participatifs
- » Favoriser et soutenir les écolieux
- » Attribuer des subventions sous conditions de ressources pour les travaux d'économie d'énergie dans le logement (en concertation avec LTC et en concordance avec les aides existantes)
- » Subventionner les moyens de déplacement propres sous conditions de ressources

FAVORISER LES ALTERNATIVES À LA VOITURE INDIVIDUELLE DANS UNE RECHERCHE D'INTERMODALITÉ

CE QUE LA VILLE FAIT DÉJÀ

Mise en place de Pédibus (2008-2014)

Instauration d'un plan de déplacement scolaire dans 5 écoles (Moby)

Réalisation d'un Plan vélo 2021-2032

Mise en place de 22h d'apprentissage du vélo en CE1 et CE2 et permis vélo en CM2

Création de 210 places en appuis-vélos dans l'espace public

Création de 16 places en consignes sécurisées

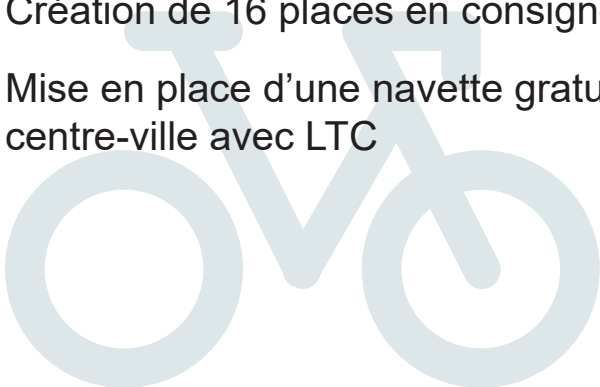
Mise en place d'une navette gratuite électrique en centre-ville avec LTC

ACTIONS DÉMARRÉES

- » Poursuivre la réalisation d'aménagements cyclables dans le cadre du Plan vélo de la ville et de LTC
- » Favoriser les déplacements doux le long du Léguer
- » Déployer des places de stationnement vélo et abris sécurisés
- » Renforcer l'offre, l'accès et l'attractivité des transports en commun en lien avec LTC
- » Développer l'écomobilité à l'école

ACTIONS À METTRE EN PLACE

- » Développer l'auto-partage pour les particuliers en lien avec LTC
- » Inciter le covoiturage événementiel
- » Faire connaître et visibiliser les itinéraires piétons et cyclistes et communiquer sur les applications permettant de réaliser des trajets sécurisés à vélo



FAVORISER LES CIRCUITS COURTS ET LOCAUX

CE QUE LA VILLE FAIT DÉJÀ

Objectif de 90% bio et / ou local pour la restauration scolaire

Création de 18 vergers publics

Mise en place d'un plan alimentaire territorial à l'échelle du Trégor

Achat de granit Breton malgré le fort surcoût

*** Adhésion à la monnaie locale (Pezh)**



** action de la feuille de route déjà réalisée au cours de ce mandat*

ACTIONS À METTRE EN PLACE

- » Créer un marché permanent de producteurs locaux sur les quais
- » Faciliter l'accès des producteurs locaux aux marchés publics
- » Développer et structurer les filières courtes en installant un maraîchage périurbain

FAVORISER L'ACCÈS DE TOUS À UNE ALIMENTATION Saine ET DURABLE EN SOUTENANT L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET EN PRÉSERVANT LES TERRES AGRICOLES

CE QUE LA VILLE FAIT DÉJÀ

Objectif de 90% bio et / ou local pour la restauration scolaire et 1 repas végétarien par semaine

Interventions d'une diététicienne dans les classes

Sensibilisation au gaspillage alimentaire

Création de 18 vergers publics et d'un jardin de petits fruits à Brélévenez

Culture de blé noir sur les réserves foncières et production de miel et de cidre par le service des espaces verts

Soutien pour la mise en place de jardins partagés

Installation de potagers dans les écoles : mise à disposition d'une personne dédiée pour la création et l'animation

ACTIONS DÉMARRÉES

- » Poursuivre la politique de densification urbaine et de lutte contre l'artificialisation des terres
- » Développer l'agriculture urbaine pour la cueillette des promeneurs (fruitiers, aromatiques, etc) et créer des espaces publics comestibles
- » Établir des conventions environnementales avec les exploitants du foncier communal
- » Développer la part des repas végétariens dans les cantines
- » Créer une grainothèque à la médiathèque

ACTIONS À METTRE EN PLACE

- » Favoriser l'implantation d'exploitations agricoles sur les terrains communaux (réserves foncières) et récupérer les terres sans propriétaires ou quand la taxe foncière n'est plus payée depuis de nombreuses années
- » Mettre en place un groupe d'action locale pour favoriser la reprise de terre pour des modes de cultures durables

RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS ET SENSIBILISER LA POPULATION AU ZÉRO DÉCHET

CE QUE LA VILLE FAIT DÉJÀ

Valorisation des bois de bocage (réseau de chaleur)

Renouvellement informatique tous les 8 ans

Début de quantification des déchets déposés à la déchetterie

Tri des différents matériaux de terrassement et revalorisation lors de travaux

Utilisation du bois de coupe pour faire du mobilier urbain

Composteurs dans les écoles

Don ponctuel de poules

Sapins de Noël bios donnés à manger aux chèvres

Cleanwalks et bacs à marée

Suppression des bouteilles d'eau à la cantine et au centre de loisirs

Réservation obligatoire au restaurant scolaire pour éviter le gaspillage

Campagnes de récupération des téléphones portables usagés

ACTIONS DÉMARRÉES

- » Organiser et faire connaître des journées citoyennes de ramassage des ordures dans la ville et les espaces naturels
- » Installer des poubelles de tri en centre-ville

ACTIONS À METTRE EN PLACE

- » Communiquer et sensibiliser sur le zéro-déchet
- » Étendre les composteurs urbains, avec formation de maîtres composteurs référents (animateurs et formateurs)

PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU EN QUALITÉ ET EN QUANTITÉ

CE QUE LA VILLE FAIT DÉJÀ

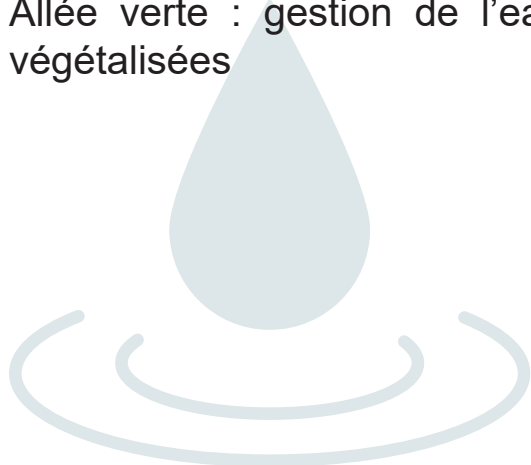
Existence d'un Schéma Directeur des Eaux Pluviales : gestion à la parcelle, bassins d'orage, etc

Installation de récupérateurs d'eau pluviale (stade Saint Nicodème, écoles, base sport nature)

Sensibilisation des abonnés à leur consommation

Programme Watty à l'école : sensibilisation aux économies d'eau (et énergie) à l'école Kroas Hent

Allée verte : gestion de l'eau pluviale par noues végétalisées



ACTION DÉMARRÉE

- » Réduire les surfaces minéralisées dans le tissu urbain (allée verte, Quai d'Aiguillon, etc)

ACTIONS À METTRE EN PLACE

- » Poursuivre l'intégration de dispositifs de récupération d'eau de pluie dans les projets de travaux des bâtiments municipaux
- » Inciter les particuliers à s'équiper de récupérateurs d'eau de pluie : communication, aides financières et exigence dans les nouvelles constructions publicitaires

GÉRER LES ESPACES PUBLICS DURABLEMENT ET AUGMENTER LA BIODIVERSITÉ SUR LA COMMUNE EN FAVORISANT LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

CE QUE LA VILLE FAIT DÉJÀ

Labellisation « zéro phyto », « terre saine », « 4 fleurs »

Mise en place d'éco-pâturage (17 chèvres et 4 moutons)

Installations de ruches d'abeilles domestiques

Plantation d'arbres adaptés au futur climat

Prairies fleuries et diversification des cultures sur nos espaces verts (blé noir, vergers, ...)

Programme de lutte contre la balsamine et la renouée (espèces envahissantes)

Convention avec la LPO pour la pose de nichoirs et le suivi

Fleurissement des pieds de murs par les habitants

Politique d'acquisition des bois en vue de leur protection et du renforcement de la coulée verte

Déplacement manuel de la petite faune (hérissons et batraciens) pour traverser la route

Limitation du busage des fossés

***Création d'une réserve de biodiversité d'un hectare et réalisation de comptages faune / flore**

** action de la feuille de route déjà réalisée au cours de ce mandat*

ACTIONS DÉMARRÉES

- » Recenser les talus en partenariat avec LTC en vue de leur intégration dans le PLUi
- » Continuer à communiquer sur l'entretien des trottoirs par les habitants et la possibilité de fleurissement
- » Renouveler les boisements avec des essences plus adaptées

ACTIONS À METTRE EN PLACE

- » Déminéraliser et végétaliser les cours d'école
- » Travailler sur les continuités écologiques dans les projets d'aménagement
- » Guider les particuliers dans la plantation ou le remplacement de haies permettant l'amélioration de la biodiversité

DÉVELOPPER ET VALORISER L'EXEMPLARITÉ DES SERVICES DE LA VILLE

CE QUE LA VILLE FAIT DÉJÀ

Voir toutes les actions des autres orientations

Achat de véhicules électriques pour les services (voitures, vélos et trottinettes)

Refonte de notre politique de distribution de goodies (moins et mieux)

Suppression de toutes les imprimantes personnelles et utilisation de papier recyclé

Aire de jeu de Sainte Anne : plastique recyclé et recyclable

Volet transition écologique dans le nouveau plan de formation des agents

Pas d'engrais sur les terrains de sport

Peintures sans solvant avec critère sur taux de COV

Charte d'achat du bois (pas d'espèces exotiques, pas de bois traité classe 3 et 4, etc)

ACTIONS DÉMARRÉES

- » Examiner la compatibilité de chaque projet avec la réponse à l'urgence climatique
- » Promouvoir le covoiturage pour les déplacements domicile-travail
- » Mieux communiquer sur nos actions en faveur de la transition écologique
- » Développer les déplacements doux pour les services de la ville
- » Inscrire nos événements dans une démarche de développement durable
- » Remplacer les véhicules thermiques par des véhicules électriques et travailler sur la mutualisation des véhicules
- » Donner la priorité aux prestataires « zéro-déchet » et « circuits courts » lors des événementiels
- » Réduire drastiquement les impressions de documents de communication

ACTIONS À METTRE EN PLACE

- » Intégrer le critère bilan carbone dans les appels d'offre
- » Travailler sur une commande publique durable et en place un budget vert
- » Mettre en place le tri sélectif et le compostage dans tous les services de la ville
- » Proposer uniquement des produits bio et locaux ainsi qu'une option végétarienne lors des pots

COMMUNIQUER ET FORMER AUTOUR DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES

CE QUE LA VILLE FAIT DÉJÀ

Communication sur nos actions via le magazine, les réseaux sociaux et la presse

Animation de Fresques du climat pour les élus et les agents

Mise en place d'une commission extra-municipale dédiée à la Transition écologique
(6 citoyens.ennes, 6 représentant.e.s du milieu socio-économique, 6 élu.e.s)

Ajout d'un volet transition écologique dans le plan de formation des agents



ACTIONS DÉMARRÉES

- » Impliquer tous les élus et les agents dans la démarche et travailler avec les acteurs associatifs et les citoyens
- » Développer un évènementiel pour sensibiliser de façon ludique le grand public à la transition écologique

ACTIONS À METTRE EN PLACE

- » Donner des informations en amont d'une construction / rénovation sur la possibilité de récupération et réutilisation de l'eau de pluie, sur les haies séparatives favorables à la biodiversité
- » Initier un cycle de rendez-vous citoyens mettant en lumière les bonnes pratiques (avec des intervenants)

ANTICIPER LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

CE QUE LA VILLE FAIT DÉJÀ

Plantation d'arbres adaptés au futur climat.

- éviter de planter hêtres, frênes, certains résineux et chênes pédonculés
- favoriser : cèdres, eucalyptus, chênes pubescents, des chênes verts, des chênes liège, châtaignier, séquoia et pin maritime de Corse

Autorisations d'urbanisme : prise en compte des niveaux de crues passées mais aussi du risque en 2100 (crues + montée du niveau de la mer).

Aménagement de Beg Leguer : abandon méthodes de génie civil lourdes (enrochement, béton...), assumption du recul du trait de côte en condamnant l'accès à un parking

Aménagement du quai d'Aiguillon : pas d'aménagement lourd mais fermeture des voies à la circulation lorsque le niveau de la mer est trop haut. Il sera nécessaire à un moment de prévoir des protections (type batardeau) au niveau des seuils des commerces

ACTIONS À METTRE EN PLACE

- » Planter des arbres en port libre (et non pas à tailler) pour apporter ombre rafraîchissante, purification de l'air ainsi que bien-être pour les habitants
- » S'assurer que la ville reste perméable en préservant les surfaces non bitumées, en les restaurant et en communiquant auprès des particuliers sur les alternatives possibles.

FAVORISER LE TOURISME DURABLE

CE QUE LA VILLE FAIT DÉJÀ

Plan vélo 2021-2032 :

- projets d'aménagements cyclables sécurisés dont un jusqu'aux plages
- augmentation du nombre de places de stationnement

Proposition de loisirs à faible impact :

- Pump track l'été (prêt gratuit de trottinettes)
- Base plein air (accrobranche pour les petits, piste BMX, murs d'escalade)
- Stade d'eau vive et base nautique
- Chemins de balade (Le Vallon de Trorozec, ancienne voie ferrée, chemin de halage, stanco...)

ACTION À METTRE EN PLACE

- » Cartographier les richesses naturelles du territoire et promouvoir des loisirs durables en lien avec l'office du tourisme